

-2- ÉLOIGNEMENT GÉOGRAPHIQUE ENVISAGEABLE ?

.....

-3- COÛT MAXIMUM DE FORMATION ENVISAGEABLE ?

.....

De manière générale le coût dans les établissements publics est inférieur à celui des établissements privés. Certains peuvent avoir des coûts de scolarité très élevés.

-4- MODALITÉS D'ÉTUDES

Études à temps plein

En apprentissage

En contrat de pro.

Les diplômes préparés dans le cadre de l'apprentissage sont identiques à ceux qui se préparent dans la filière scolaire "classique" : même niveau de qualification, même programme. Cependant, l'apprentissage confère en plus une solide expérience professionnelle.

- Sous statut scolaire, les enseignements ont lieu dans l'établissement d'enseignement avec des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), sous forme de stages à effectuer au cours de l'année.
- En apprentissage, le jeune alterne des périodes d'enseignements en établissement de formation et des périodes de travail en entreprise et a le statut de salarié avec une rémunération. Mais cela suppose aussi d'assumer les contraintes de la vie active (rythme soutenu, responsabilités professionnelles, 5 semaines de congés payés seulement au lieu des longues vacances scolaires...) sans pour autant délaissier ses études. Il faut faire preuve de maturité.

Dans le cadre d'une formation en alternance, il existe deux types de contrat de travail possible : le contrat d'apprentissage ou le contrat de professionnalisation.

- Le contrat d'apprentissage vise avant tout l'acquisition d'un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique. Il fait partie de la formation initiale. Le jeune a le statut d'apprenti. Il alterne des périodes d'enseignement théorique et des périodes de mise en pratique dans une entreprise dont il est salarié.
- Le contrat de professionnalisation vise avant tout l'emploi ou le retour à l'emploi. Il relève de la formation professionnelle continue. Le jeune a le statut de salarié en formation. Le contrat prévoit une action de professionnalisation : le jeune doit suivre une formation qualifiante en rapport avec le poste qu'il occupe au sein de l'entreprise. Il s'adresse en priorité aux jeunes sortis du système éducatif sans qualification et à ceux qui veulent compléter leur formation initiale pour faciliter leur insertion professionnelle.

Lexique des abréviations

Sigle	Nom	Niveau	Sigle	Nom	Niveau
BTS	Brevet de Technicien Supérieur	3	DANT	Diplôme National d'Art et Techniques	2
BTSA	Brevet de Technicien Supérieur agricole	3	DCG	Diplôme de Comptabilité de de Gestion	2
L	Licence	2	DEC	Diplôme d'Expert-Comptable	1
M	Master	2	DEUST	Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques	3
D	Doctorat	1	DMA	Diplôme des Métiers d'Art	3
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie	3	DNAP	Diplôme Nationale d'Arts Plastiques	2
	Niveau 3 = bac +2		DNSEP	Diplôme national Supérieur d'Expression Plastique	1
	Niveau 2 = Bac +3 et 4		DSAA	Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués	1
	Niveau 1 = bac +5 et plus		DSCG	Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion	2

Pour aller plus loin

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac#Organisation-des-etudes-superieures>